

# Complexe sportif, boulodrome, assainissement : ce qu'il faut savoir

À l'approche de la fin de mandat, la municipalité s'engage à mener à bien tous ses projets en cours. « Cette année sera marquée par de nombreux succès et des réalisations bénéfiques pour les associations sportives, les jeunes et les moins jeunes » promet le maire, Toni Falchi.

**A**vec seulement 2500 habitants, la petite commune relève le défi de concrétiser son projet phare à 5,8 MC contribuant à améliorer notamment son cadre de vie et son attractivité. Le complexe sportif installé à l'endroit même de l'ancien gymnase, dont les premières consultations préparatoires remontent à 2021, sera livré aux sportifs en fin de l'année 2025. Un bâtiment de 1 873 m<sup>2</sup>, composé de deux salles principales : un grand gymnase de 1 150 m<sup>2</sup> et une salle multifonctionnelle de 200 m<sup>2</sup>. « Cette dernière sera équipée d'un dojo adapté à notre club de karaté, ainsi que de terrains ho-



Le projet phare du mandat sera livré en fin d'année. Un complexe sportif de 1 873 m<sup>2</sup>, pour un montant de 5,8 MC.

mologués aux normes fédérales pour de nombreux autres sports, tels que le handball, le tennis, le badminton, la gymnastique et le basket-ball. » explique le maire.

Outre ces deux salles, l'édifice abritera également deux espaces de convivialité : soit un de 70 m<sup>2</sup> et l'autre de 100 m<sup>2</sup> dédiés à la restauration et à la détente des 500 pratiquants, autant sportifs que scolaires, profitant des installations. Des bureaux ainsi que des vestiaires seront liés au complexe. Une partie d'entre eux donneront accès au nouveau stade de football.

Pendant que le chantier est en cours, les équipes s'entraînent dans les installations sportives des villes voisines et dans notre salle communautaire. Le maire espère obtenir un subventionnement représentant 70 % des dépenses engagées.

### ● Le nouveau boulodrome

Située rue du Lavoisier, la nouvelle installation sera équipée de quatre pistes couvertes permettant aux 45 licenciés du club de pratiquer leur sport. Ce bâtiment municipal ne sera pas exclusivement réservé à la pétanque de compétition, mais aussi à celle de loisir et aux initiations offertes aux scolaires.

### ● Les problèmes d'assainissement en cours de règlement

Le raccordement de la commune à l'assainissement collectif devrait être entrepris en fin de l'année et permettre aux nouvelles constructions de ne plus avoir besoin d'installer un ANC (fosse septique). « Suite à la dissolution de notre Sivom, nous négocions la maîtrise d'ouvrage avec le Seaff (Syndicat mixte Eau et Assainissement de Fontoy et de la Fensch). »

## Deux lotissements éclairés en solaire

Ce sera une première pour la commune, l'éclairage public de deux quartiers résidentiels de cette ville sera alimenté par l'énergie solaire. Les économies seront substantielles, tant dans l'installation que dans la consommation.